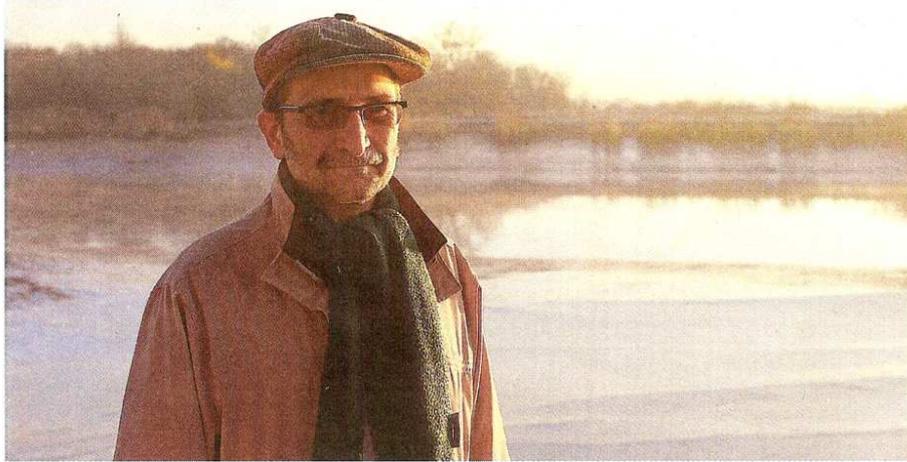


Le parc naturel marin est-il en train de couler ?

Alors que le fatidique décret autorisant la création du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais se fait attendre, la mission d'étude plie bagages entre travail accompli, déception et restructuration budgétaire. Un coup d'épée dans l'eau ?



François Colas, le chef de la mission d'étude, se prépare à faire ses bagages, mais il espère que le travail de son équipe ne sera pas vain. © T.G.

Trois ans. Trois ans de vie pour accoucher de ce parc naturel marin. Trois ans de concertation depuis l'arrêt ministériel paru le 20 juin 2008, qui lance officiellement la mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin sur l'estuaire de la Gironde et des Pertuis charentais et, aujourd'hui, le projet est dans l'impasse gouvernementale. Le 1^{er} avril 2009, date du débarquement de la mission à Rochefort, sous la direction du chef de mission, François Colas, face au chantier de l'Hermione, dans un bâtiment loué à la mairie, tous les espoirs sont pourtant permis.

Une mauvaise blague pour certains, une promesse pour d'autres. Le travail des quatre membres (le chef de mission, deux chargés de mission et une assistante) débute avec le but d'assurer, auprès de tous les acteurs et représentants, la faisabilité du parc marin en délimitant la zone, définissant les orientations, et en constituant le conseil de gestion. Une mission, si elle ne s'est pas révélée impossible, qui a été pour le moins compliquée.

Réunions et tractations

"Il y a eu de nombreuses réunions en tête à tête ou avec plusieurs personnes, ainsi que quatre comités de concertation plus solennels, organisés sous la présidence des préfets (de Charente-Maritime, de la région Aquitaine, de la Gironde et de la Vendée)", confie François Colas. La principale difficulté a été d'arriver à trouver un terrain d'entente entre les ostréiculteurs, les pêcheurs, les plaisanciers, les autres usagers de la mer, les représentants des collectivités, des associations de défense de la nature ou encore des représentants de l'état. Deux années entières auront été nécessaires.

Plus que la délimitation exacte du parc, la constitution du conseil de gestion n'aura pas été une mince affaire, confirme François Colas. "Tout le monde veut être plus nombreux que le voisin. Chacun doit se rendre compte qu'il faut un équilibre", explique-t-il. Un équilibre précaire, "source de beaucoup de discussions", et qui a fait l'objet d'un "consensus à peu près accepté par tous", explique le chef de la mission. La version défi-

nitive du conseil de gestion compte 57 membres, contre 50 au début de la réflexion. Le plus grand obstacle semble levé et le parc naturel marin sur de bons rails, d'autant que l'enquête publique, qui s'est déroulée du 17 août au 17 octobre 2011, n'a pas mis en péril le projet, bien au contraire. Le parc naturel marin va pourtant se confronter à son pire ennemi : les couloirs du ministère de l'Environnement...

Un dossier égaré sur un coin de bureau ?

"Depuis le 20 décembre 2011, le dossier a été transmis au ministère, confie François Colas. Cela fera bientôt un an." Rien ne peut être avalisé sans un décret émanant de la ministre. À l'époque, il s'agissait de l'ancien gouvernement, avec pour ministre de l'Environnement, Nathalie Kosciusko-Morizet. Entre-temps, des élections présidentielles et législatives ont eu lieu et la France s'est penchée à gauche. Malheureusement, les mois passent et les espoirs semblent s'amenuiser. "J'ai envoyé un courrier à Delphine Batho", explique Dominique

Bussereau. Un courrier resté à l'état de lettre morte pour le moment. Le président du Conseil général ne cache pas sa déception, mais il a malgré tout demandé audience auprès de la ministre pour faire le point sur ce dossier. Cependant, le manque d'avancée ministérielle sur ce dossier n'est pas fait pour le rassurer.

Alors, forcément il y a comme un goût d'inachevé, alors que la mission d'étude a rempli sa tâche. "C'est notre bébé. On aimerait que le décret sorte. On pense surtout à tous les acteurs. C'est une blessure pour tous ces gens-là de ne pas voir sortir le parc."

Si François Colas garde encore espoir, Jean-Pierre Tallieu, le président de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique semble bien moins optimiste : "Je pense que c'est cuit, et que c'est reporté pour une bonne dizaine d'années. On s'y repenche quand la ressource sera vraiment remise en cause, mais cela risque d'être trop tard."

Des finances en berne

Aucune raison n'a été donnée concernant cette attente du décret, mais le climat économique actuel incite plutôt à la prudence de la part du gouvernement et à conforter l'existant plutôt qu'à créer de nouvelles missions. D'autant qu'il y a trois autres projets d'implantation de parcs marins : celui d'Arcachon, du golfe Normand Breton, des Glorieuses et des estuaires Picard Mer d'Opale. Ce dernier est d'ailleurs sur les terres d'un certain Frédéric Cuvillier, qui a quitté ses fonctions à la mairie de Boulogne-sur-Mer dans le Pas-de-Calais, suite à sa nomination en tant que ministre délégué aux Transports, à la mer et à la pêche. Il semblerait que ce parc en question soit en mesure d'être validé...

Quoi qu'il en soit, la mission va quitter Rochefort. Vraisemblablement au premier trimestre de l'année prochaine, probablement entre février et mars. L'agence des aires marines protégées, dont la mission d'étude

pour la création d'un parc naturel marin sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis charentais dépend, revoit son budget à la baisse pour 2013. De 22 millions d'euros cette année, il va passer à 21 millions. Dans cette optique, "l'agence pose la question des missions prioritaires. Elle cherche à récupérer des postes et limiter les frais de fonctionnement", détaille François Colas. Et la mission à Rochefort est terminée. Il faut désormais attendre une réaction de l'État sur ce sujet. François Colas espère toujours que le décret arrive, histoire que tout son travail ne se résume pas à un coup d'épée dans l'eau. Thomas Ghiloni

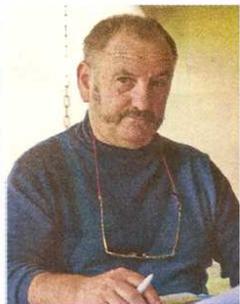
Pourquoi un parc naturel marin ?

L'intérêt de créer un parc naturel marin repose sur ce que François Colas qualifie de "boom phytoplanktonique". Autrement dit, une explosion de la vie à la rencontre des eaux douces et salées, des nutriments apportés par les fleuves et du soleil. De quoi favoriser et développer la chaîne alimentaire. D'où la très grande qualité de cette zone de pêche. Une zone englobée dans le périmètre du parc, qui s'étend du sud de l'embouchure de la Gironde jusqu'au Pertuis Breton, au sud des Sables d'Olonne. Un littoral sur lequel se côtoient les activités primaires (la pêche, l'ostréiculture, la mytiliculture) et d'autres activités comme la plaisance, avec des représentants des collectivités, de l'État et des associations de défense de l'environnement. Le parc permet donc de réunir tous les acteurs et d'essayer de les mettre autour de la table pour s'occuper de la gestion de leur environnement, sans aucune forme d'ingérence d'une autorité supérieure. À condition, bien sûr, que l'autorité ministérielle donne son aval pour la concrétisation du projet.

ILS SONT DIRECTEMENT IMPACTÉS

Les ostréiculteurs

Le président du comité régional de la conchyliculture, Gérald Viaud est déçu.



Gérald Viaud est déçu. © D.L.

laisser aller au désespoir. "Tout vient à point à qui sait attendre", philosophe le patron des ostréiculteurs, avant de faire un peu de politique : "Je pensais que le gouvernement était à fond sur l'environnement, la protection de la flore et de la faune. Je trouve cela bizarre qu'aujourd'hui cela ne semble plus être une priorité."

Le changement, c'est maintenant

Dans la mesure où le parc marin n'est pas validé, les ostréiculteurs ne devraient pas ressentir de profonds changements. En tout cas pour le moment, en attendant de voir d'éventuelles orientations de la part des aires marines protégées, mais surtout du gouvernement. Un gouvernement qui n'est décidément pas en odeur de sainteté auprès de Gérald Viaud. "Le changement c'est maintenant, on le voit ! Le changement, c'est qu'il n'y a plus d'argent pour le parc marin. On peut le déplorer, même si on n'a pas toujours été d'accord avec les orientations prises", ironise Gérald Viaud. T.G.

"Cela me rappelle un vieux dossier. Celui du SMVM, le schéma de mise en valeur de la mer. Trois ans de travail et, au final, peu de chagrin. Là, c'est pareil". Gérald Viaud ne cache pas sa déception concernant la stagnation ministérielle du projet de parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis charentais. "On n'a pas toujours été suffisamment écoutés, mais on espérait une protection", ne cache pas Gérald Viaud. Pas question pour autant de se

Les pêcheurs

Michel Crochet, le président du comité régional de la pêche parle de temps perdu.



Michel Crochet est inquiet. © D.L.

crainte désormais : "Maintenant, l'agence des aires marines protégées va prendre le dessus, et nous n'aurons pas le droit de nous exprimer."

Le problème de la représentativité

Cela pose la question de la représentativité des pêcheurs locaux au sein de cette agence nationale. Une perspective qui a de quoi inquiéter un peu plus les professionnels de la pêche alors que les négociations, certes difficiles pour constituer le comité de gestion, avaient tout de même permis de s'assurer d'une présence des pêcheurs, et donc d'une discussion. En la matière : "Il vaut mieux être à la table des négociations qu'à côté", avoue Michel Crochet. Les pêcheurs vont donc surveiller de très près les prochaines avancées de ce dossier, mais quoi qu'il en soit, "ce n'était pas la peine de vouloir s'engager à faire ce parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde pour arriver à ce résultat", explique, plutôt amer, Michel Crochet. T.G.

"Peut-être devrions-nous envoyer nos factures de déplacements et de temps passé directement au ministère !", plaisante à moitié Michel Crochet. "Dans notre tête, on n'a travaillé pour rien", lâche-t-il. Le président du Comité régional des pêches reste déçu de ce résultat, après avoir participé à une cinquantaine de réunions.

"Le parc était ce qu'il était. Au moins, on faisait partie du comité de gestion." Il n'a qu'une

La LPO

Michel Métais, le directeur de la Ligue de protection des oiseaux, garde espoir.



Michel Métais y croit encore. © D.R.

Le directeur de la Ligue de protection des oiseaux estime également que le parc permet de rétablir "la vérité scientifique indispensable à une bonne gestion".

Un engagement du Grenelle

Si le parc devait définitivement tomber à l'eau, Michel Métais n'a pas de craintes concernant la gestion de l'agence des aires marines protégées. "Elle est là pour donner des conseils. Elle n'est ni inquisitrice, ni interventionniste", explique-t-il. Il garde malgré tout espoir que le parc naturel marin puisse se faire. "C'est un engagement du Grenelle. C'est très délicat pour le gouvernement d'arrêter cette dynamique. S'il le fait, c'est sûrement dû à un problème budgétaire." Dans ce sens, Michel Métais préfère autant que le parc soit temporairement stoppé plutôt que les crédits alloués ne soient pas suffisants pour lui permettre de fonctionner normalement et de se retrouver avec un outil inutile. T.G.

"C'est dommage qu'il y ait un coup d'arrêt", déplore Michel Métais. À ses yeux, le parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis charentais permettait surtout de créer la concertation. "L'idée du parc naturel marin est de créer des liens entre des partenaires qui ont des points de vue très différents." D'autant que "sur le milieu terrestre, le lien est établi, on sait à qui s'adresser lors d'un conflit. C'est plus dur pour le milieu marin", dit-il. T.G.